

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 24 juin 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient Monsieur Frédéric BIERRY, président
présents :

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Nicolas MATT

Procuration(s) : Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER ayant donné pouvoir à Monsieur Denis SCHULTZ, Madame Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas MATT, Monsieur Mathieu CAHN ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY

Excusé(s) :

Absent(s) : Monsieur André ERBS, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe MAURER

N° CD/2019/030 - 625 - Actions culturelles
Participation du Département du Bas-Rhin à la gouvernance
de l'Établissement public local à caractère administratif
"Orchestre philharmonique de STRASBOURG"

Vu les articles L2221-1 à L2221-10, R2221-1 à R2221-26 et R2221-53 à R2221-62 du Code général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental décide :

- d'approuver les statuts de la régie personnalisée de l'Orchestre philharmonique de Strasbourg joints à la présente délibération ;

- de donner son accord à la participation du Département à la gouvernance de de l'EPL-A « Orchestre philharmonique de Strasbourg » et d'en devenir membre ;

- désigne le représentant du Département au sein du conseil d'administration de la régie personnalisée qui pourra négocier en son nom les termes futurs d'une convention d'objectifs et de moyens pluriannuelle ;

. Représentant : Philippe Meyer, Vice-Président du conseil Départemental,

. Suppléante : Cécile Delattre, Conseillère départementale.

Non participation au vote : Monsieur Philippe MEYER, Madame Cécile DELATTRE

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice Générale des Services



Delphine JOLY

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190624-lmc1129019-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 03/07/19